

L'accès des tiers au juge administratif

Par **xamandeyesx**, le **08/11/2014** à **15:52**

Bonjour à tous,

Je fais appel à vous car j'aurais besoin d'un petit coup de pouce pour ma dissertation qui porte sur " l'accès des tiers au juge administratif"

Je comptais parler du recours direct contre le contrat ouvert au concurrent évincé (Arrêt Tropic 2007), des recours direct contre le contrat ouvert à tout tiers intéressé (Arrêt Département Tan et Garonne, 2014)ainsi que des déférés préfectoraux.

Selon vous, dois-je parler des recours pour excès de pouvoir ?

Par **douco**, le **08/11/2014** à **15:57**

bonjour xamandeyss j'ai un sujet pareille je veux adopter la meme demarche que toi.est ce que sa entre dans le cadre du sujet